



REVITALISATION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DU MARAIS DE L'ÉTOURNEL

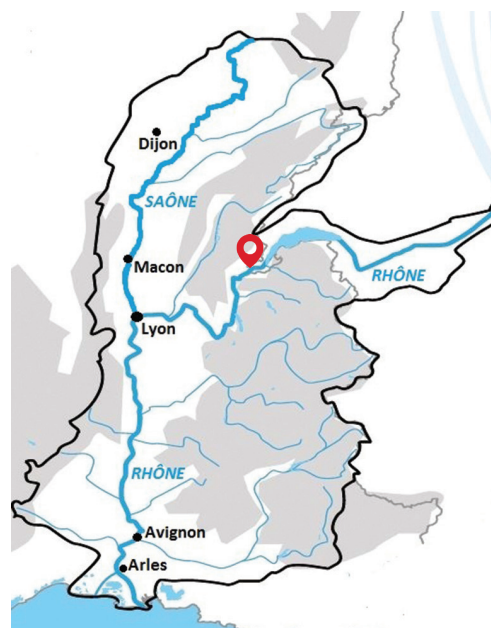
Retour d'expérience d'actions pour les zones humides des vallées du Rhône et de la Saône

MAÎTRE D'OUVRAGE

Parc Naturel Régional du Haut-Jura



« L'atout d'un tel projet est d'avoir pu mener de front, grâce au fort investissement des partenaires et à la volonté des usagers du site, toutes les actions d'une gestion cohérente : amélioration des connaissances, sensibilisation d'un public le plus large possible, mise en place d'une réglementation adaptée aux usages et enjeux et mise en œuvre d'actions et travaux de restauration morphologique des milieux. »



Localisation du Marais de l'Étournel

Mathilde Pannetton

Chef de service biodiversité

Parc Naturel Régional du Haut-Jura

SURFACE RESTAURÉE

15 hectares

DATE DE RÉALISATION

2017-2018

LOCALISATION

Région Auvergne Rhône-Alpes
Département de l'Ain
Communes de Pougny et Collonges

TYPE D'OPÉRATION

Revitalisation de milieux naturels
et création d'un sentier découverte
accessible à tous

TYPE DE MILIEU

Plans d'eau et boisements en
terrasses alluviales

OCCUPATION DU SOL

Ancienne gravière

COÛT TOTAL

526 000 €

LE PROJET EN BREF

Pour préserver les milieux naturels du marais de l'Étournel, diverses actions ont été entreprises depuis le classement du site en zone Natura 2000 en 2005. En 2015, la labellisation en Espace Naturel Sensible (ENS) par le Département de l'Ain a permis au Parc naturel Régional du Haut-Jura, gestionnaire du site, de conduire la révision du document d'objectifs et d'élaborer le plan de gestion du site pour la période 2017-2021. Les objectifs des premières actions sont complémentaires : revitalisation des milieux naturels, mise en place de zones de quiétude par la canalisation de la fréquentation (aménagement d'un sentier découverte tous publics), lutte contre les espèces invasives, et renforcement de la connaissance et de la compréhension écosystémique du site.

POURQUOI CE PROJET ?



Cuivré des marais
(*Lycaena dispar*)



Bihoreau gris
(*Nycticorax nycticorax*)

L'ENS du marais de l'Etournel, vaste zone humide de 190 hectares sur le Rhône amont, héberge une biodiversité remarquable et fait l'objet de l'attention des naturalistes depuis plus de 50 ans. De par la géomorphologie de la région, les étangs de l'Etournel sont un point d'hivernage et de halte migratoire important en Rhône-Alpes.

Les activités humaines ont de tout temps façonné et fragilisé cet espace remarquable : aménagement du fleuve Rhône, ancienne exploitation de gravières, captages en eau potable, station d'épuration, trafic ferroviaire et aérien, forte fréquentation touristique estivale...

C'est dans le but de stopper la dégradation du site et de restaurer milieux naturels et biodiversité que ce projet conséquent et ambitieux a vu le jour grâce à la mobilisation de nombreux partenaires.



Scorsonère des prés
(*Scorzonera humilis*)



Castor d'Europe
(*Castor fiber*)

OBJECTIFS VISÉS	ACTIONS MENÉES
<p>Revitaliser les milieux naturels et diversifier les habitats (groupements amphibiens, herbiers aquatiques d'eau peu profonde, phragmitaies, cariçaies...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - arasement d'îlots et reprofilage de certaines berges des anciennes gravières 1 - création de hauts-fonds avec les matériaux déplacés 2 - création de mares temporaires - interventions pour limiter l'effet des fossés drainants (obturation complète ou partielle)
<p>Lutter contre les espèces exotiques envahissantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - fauche précoce et arrachage du Solidage géant - excavation, bâchage et arrachage de stations de Renouées du Japon 3
<p>Mettre en place de zones de quiétude pour la préservation de la faune et de la flore tout en sensibilisant le grand public</p>	<ul style="list-style-type: none"> - création d'un sentier de découverte pédagogique accessible à tous permettant de canaliser la fréquentation du public 4 - construction de points d'observation et d'écoute de la faune
<p>Mettre en adéquation la réglementation du site et les enjeux de protection</p>	<ul style="list-style-type: none"> - concertation avec les différents usagers pour la révision de l'arrêté de protection de biotope interdépartemental du site

LES INFOS CLÉS

21 espèces invasives

On dénombre sur le site 21 espèces exotiques à surveiller, contenir ou éradiquer. On y trouve 13 espèces végétales (dont la Renouée du Japon et le Solidage géant), l'écrevisse américaine et l'écrevisse signal, 5 poissons et la tortue de Floride.

4 barrages

Il y a 4 barrages en service proches du marais. Leurs activités provoquent de manière régulière des fluctuations du niveau d'eau et modifient de manière conséquente le fonctionnement hydraulique du site.

331 espèces de coléoptères

Un nombre particulièrement important d'espèces de coléoptères réparties en 55 familles ont été identifiées sur le site en 2017 dans le cadre de ce programme d'action. C'est une preuve complémentaire de la richesse des boisements alluviaux et de la nécessité de conserver leur caractère humide.

50 000 données oiseaux

C'est le nombre de données sur l'avifaune répertoriées à ce jour qui témoignent l'intérêt porté par les ornithologues et les naturalistes aux enjeux de préservation de la biodiversité du site.



Solidage géant (*Solidago gigantea*). Cette espèce fortement invasive introduite d'Amérique du Nord est particulièrement présente sur le site.



IDÉES À RETENIR

Un sentier accessible à tous :

- Un sentier pédagogique de 500 mètres de long et des points d'observation et d'écoute de la faune notamment accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux malvoyants a été réalisé.

Un arrêté de protection de biotope interdépartemental qui encadre les différents usages :

- La révision de l'APPB, aboutie en 2018 après une large concertation, régit entre autres la pêche, la chasse, le VTT, la divagation des chiens, la circulation motorisée, la pénétration dans certaines zones sensibles... Cette réglementation favorise la quiétude de la faune sauvage et accompagne ainsi toutes les actions réalisées dans le cadre de ce projet pour revitaliser milieux naturels et biodiversité.

BILAN

Bien que le recul soit moindre pour observer les effets des travaux de restauration, les premiers résultats sont satisfaisants. On peut déjà constater la résorption totale des traces du passage des engins de chantier, une **bonne reprise de la végétation sur les berges et îlots travaillés** et l'observation de certaines **espèces floristiques caractéristiques des habitats que l'on souhaitait favoriser**.

Les actions de lutte contre les plantes envahissantes présentent des résultats prometteurs : un **net recul du solidage géant et l'éradication de la renouée du Japon** sur les zones traitées.

La mise en place du sentier pédagogique et des points d'observation et d'écoute pour tous les publics a concentré la fréquentation dans les espaces moins sensibles, favorisant ainsi d'importantes **zones de quiétude pour la faune et la flore**. Associations et visiteurs apprécient les infrastructures d'interprétation nouvellement en place qui permettent une découverte de la biodiversité du site sans occasionner de dérangement.

PERSPECTIVES

- Réalisation d'une étude ADN environnemental sur tous les vertébrés des étangs.
- Mise en place d'un suivi piézométrique pour améliorer la connaissance hydrologique du site et d'un suivi photographique par drone.
- Poursuite des programmes de lutte contre les espèces envahissantes (Solidage géant, Renouée du Japon, Tortue de Floride, ...).
- Poursuite de la concertation pour un juste équilibre entre valorisation de l'Espace naturel sensible et protection des milieux.
- Sensibilisation des usagers et appropriation de la réglementation.
- Animations adaptées à tous types de publics.
- Organisation de chantiers participatifs (nettoyage, arrachage d'espèces invasives).



- 1 Arasement des pourtours d'un îlot et reprofilage des berges.



- 2 Création de hauts fonds et préparation pour l'accueil de l'observatoire.



- 3 Lutte contre la Renouée du Japon par la mise en place de zones de bâchage.



- 4 Création d'un sentier découverte accessible à tous permettant de canaliser la fréquentation.

AVANT...

ET APRÈS !



Plan d'eau n°3 avant les travaux de restauration



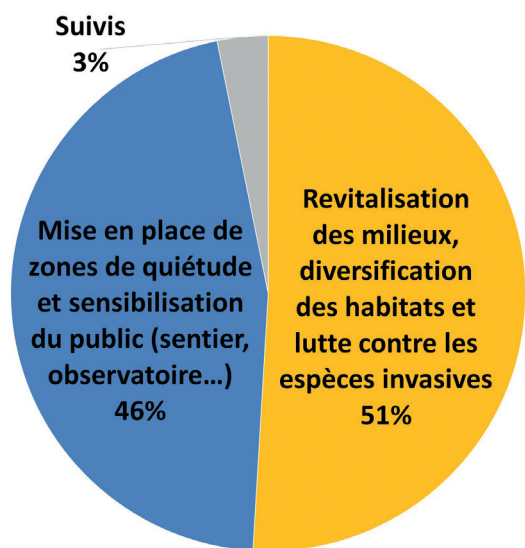
Plan d'eau n°3 après travaux : arasement d'îlot, reprofilage des berges en pente douce, création de hauts fonds

BUDGET ET PARTENARIATS

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



RÉPARTITION DES COÛTS DU PROJET



POUR EN SAVOIR PLUS



Mathilde Pannetton
 PNR Haut Jura
 tél: 03 84 34 12 40
www.parc-haut-jura.fr
 mail: m.pannetton@parc-haut-jura.fr



Département de l'Ain
 Direction de l'Environnement
 Service Nature et Biodiversité
 tél : 04 69 19 10 58
www.patrimoines.ain.fr